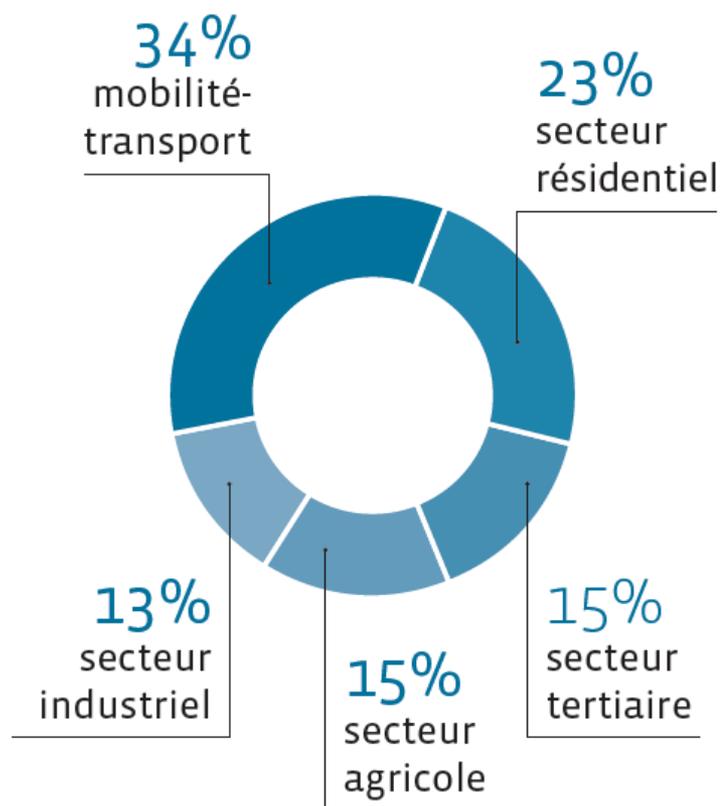




Adoption du
Plan climat air-énergie territorial (PCAET)
de Rennes Métropole

Conseil métropolitain – 4 avril 2019

Aujourd'hui, sur le territoire de Rennes Métropole, les émissions de gaz à effet de serre sont évaluées à **1,9 Million de tonnes** équivalent CO2 (réf. 2010)





Demain, avec notre Plan climat, une ambition collective

**Diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre
par habitant à horizon 2030**



⇒ Une feuille de route arrêtée au conseil métropolitain du 5 avril 2018

⇒ **10 objectifs, 109 actions, 350 millions € investis d'ici 2024**



Les 10 objectifs pour 2024/2030



réduire le trafic routier de 10% (2030)



rénover 6 000 logements par an (2024)



85% de voyages supplémentaires sur le réseau Star (2030)



100% de logements passifs / énergie positive dans les opérations publiques (2024)



covoiturer une journée par semaine (2024)



80% des déplacements en mode décarbonés sur le réseau Star (2030)



tripler l'usage des énergies renouvelables (2030)



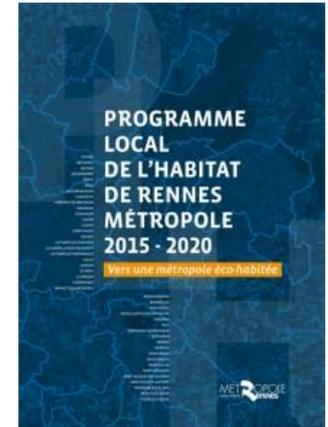
100% des déchets valorisés (2024)



rénover 25% des surfaces de bâtiments tertiaires (2030)



Viser les 25% d'électricité renouvelable achetée par Rennes 4 Métropole (2024)



**le plan climat est conforté
par nos politiques publiques en
irriguant nos documents stratégiques**



Un changement de modèle, de nouvelles façons de se déplacer

Une DSP innovante :

- une 2ème ligne de métro
- un réseau de bus 100% propre
- plus d' 1 million de km de déplacements en bus vers les communes.....



Un PDU de rupture qui engage la révolution des usages :

- covoiturer 1 jour sur 5
- 100 km de réseau express vélo
- 8 pôles d'échange en amont de la rocade
- plus de 35 km de voies réservées / partagées bus et covoiturage
- une étude d'opportunité sur l'extension de TCSP sur les quadrants SE, SO, Viasilva
- une réflexion sur l'organisation des transports à l'échelle du Pays de Rennes
- des « ambassadeurs de la mobilité » pour aller au plus près des usagers





La ville archipel : un modèle urbain préservé et renouvelé

- une orientation d'aménagement dédiée à la santé, l'énergie et le climat
- des secteurs de performance énergétique renforcés
- des droits à construire supplémentaires pour les copropriétés aux rénovations thermiques performantes
- le développement de l'éco-construction et d'ENR favorisés
- des zones de vigilances le long des axes à fort trafic
- l'introduction d'un coefficient de végétalisation





La rénovation énergétique s'impose comme chantier prioritaire

- **L'amplification de la rénovation énergétique du parc privé avec une enveloppe de 30 millions € sur 6 ans :**
 - ✓ 6 000 logements rénovés par an à partir de 2024
 - ✓ l'attribution de subventions directes aux ménages dès 2019 : copropriétés et maisons individuelles
 - ✓ un dispositif d'accompagnement renforcé pour enclencher les travaux
- **Un AMI bois pour développer et structurer la filière des éco-matériaux**





L'intégration des énergies renouvelables dans toutes nos politiques publiques

- des investissements directs sur les équipements de la Métropole
- le développement de la chaleur renouvelable avec l'extension du réseau de chauffage urbain
- le soutien financier à des projets publics, citoyens, privés à l'échelle départementale par des entrées au capital via la SEM Energi'V (7 projets soutenus)
- le développement d'innovations-smart grid sur les opérations d'aménagements



=> Un temps de consultation, avec le recueil d'avis :

- des Personnalités Publiques Associées : MRAe, Etat, Région
- du grand public : **4 réunions publiques avec le CODEV**, mise à disposition d'un registre
- des communes invitées à présenter le PCAET dans leurs conseils
- du Comité d'Orientation

=> Des remarques et des recommandations qui ont essentiellement portées sur :

- les objectifs ambitieux à 2030 et 2050 (GES, air, énergie,)
- l'intégration des questions air, énergie, climat dans l'ensemble des politiques et projets du territoire
- un suivi partagé afin d'évaluer les résultats au regard de la trajectoire
- une implication de tous les acteurs du territoire



**Un plan climat 2^{ème} génération qui engage tout le territoire
Il est celui de tous les acteurs de Rennes Métropole,
des habitants.**



- **Le Comité d'orientation stratégique** : experts, société civile, élus. Fait vivre et enrichit le plan climat « hors les murs ».
- **La Conférence locale du Climat** : 200 membres. Instance ouverte visant à partager l'avancement des différents chantiers, valoriser les expériences...
- **La poursuite du travail d'animation avec les communes** : avec les groupes de travail dans les communes sur les ENR citoyennes, le BBC, la performance énergétique en ZAC ...

Explorer, expérimenter, réfléchir ensemble

Sur les mobilités, l'habitat de demain, les changements d'usages...

Pour entraîner tout le territoire vers l'objectif 2030



« Vous êtes les expérimentateurs de demain »